

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 41893

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23971 de M. Vallaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« compromettre »

le mot :

« altérer ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.